

BUREAUX INTERNATIONAUX
RÉUNIS POUR LA PROTECTION
DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE, SUISSE

BIRPI

CEP/II/ 8
ORIGINAL: anglais
22 septembre 1966
UNITED INTERNATIONAL
BUREAUX FOR THE PROTECTION
OF INTELLECTUAL PROPERTY
GENEVA, SWITZERLAND

UNION INTERNATIONALE
POUR LA PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
Conférence des Représentants, Comité Exécutif, Deuxième Session

INTERNATIONAL UNION
FOR THE PROTECTION OF INDUSTRIAL PROPERTY
Conference of Representatives, Executive Committee, Second Session

(Genève, 26-29 septembre 1966)

(Geneva, September 26 to 29, 1966)

RAPPORT CONCERNANT LE PROGRES
DU PLAN POUR UN INDEX MONDIAL DES BREVETS

1. L'objet de ce rapport, préparé en consultation avec l'Institut international des Brevets, est de fournir les résultats d'une enquête, effectuée auprès des usagers susceptibles de faire appel à l'Index Mondial des Brevets, afin de déterminer le nombre et la valeur des services demandés. Cette enquête a été entreprise sur la base d'une brochure descriptive et d'un questionnaire (voir Annexe I) publiés conjointement par les BIRPI et l'Institut International des Brevets (IIB).

2. L'enquête a été approuvée lors de la réunion, convoquée par les BIRPI, du Groupe de Consultants du Comité international d'Offices de brevets pratiquant l'examen de nouveauté, les 9 et 10 décembre 1965.

3. Pour réaliser cette enquête, des brochures et des questionnaires ont été expédiés à des organisations industrielles, à des agents et à des ingénieurs-conseils en matière de brevets. La plus grande partie des questionnaires a été distribuée par l'intermédiaire des offices nationaux de brevets. Un nombre plus restreint a été envoyé directement par les BIRPI et l'IIB.

Résumé des résultats de l'enquête

4. Un total de 1083 questionnaires provenant de 23 pays ont été renvoyés par des usagers susceptibles de faire appel à l'Index Mondial des Brevets. Voir la liste contenue dans l'Annexe IV.

5. Etant donné que les frais indiqués dans la brochure étaient exprimés en chiffres maxima et minima et que certaines réponses ont été données en quantités maxima et minima (par exemple : de 10 à 20), il est possible de présenter les résultats du revenu probable en chiffres maxima et minima. Le revenu annuel minimum des services susceptibles d'être utilisés est estimé à \$ 901.480, tandis que le maximum est de \$ 1,886,220. Le revenu annuel moyen des services est estimé à \$ 1,383,555. Toute autre référence à des revenus dans le présent rapport s'appliquera à des estimations moyennes.

6. Le revenu et le pourcentage du revenu total estimé pour chaque genre de service sont indiqués ci-après (voir également Annexe V) :

Rapports individuels	\$ 626,775	45%
Services courants d'information	\$ 648,780	47%
Rapports hebdomadaires	\$ 108,000	8%
	<hr/>	
	\$ 1,383,555	100%

7. Le revenu provenant des services courants d'information est important puisqu'il est probable que ce genre de service pourrait commencer peu de temps après que le Service aura été mis sur pied.

8. Des tableaux détaillés des résultats de l'enquête sont présentés dans l'Annexe II du présent rapport.

Le coût du système

9. En septembre 1965, les BIRPI, en consultation avec des entreprises spécialisées en matière d'ordinateurs, ont estimé le coût d'un système comportant un Index Mondial des Brevets. Il faut faire une distinction entre les deux périodes suivantes :

10. La période initiale couvre les quatre premières années nécessaires pour le recrutement du personnel, l'installation d'un ordinateur électronique, l'établissement de la collection des données (data-bank), ainsi que la programmation. Toutefois, pendant les deux dernières années de cette période de quatre années, il serait déjà possible de fournir des services courants d'information. Les frais pour ces quatre années ont été estimés comme suit :

Première année	\$ 200,000
Deuxième année	\$ 300,000
Troisième année	\$ 400,000
Quatrième année	\$ 500,000

11. La seconde période, qui commence avec la cinquième année, est celle au cours de laquelle le système dispose d'une collection de données suffisamment complète pour offrir tous les services prévus. Les frais pour cette période sont estimés à \$8000,000 par année.

Résumé des observations figurant dans les réponses

12. La partie D du questionnaire invitait les usagers à faire des observations et des propositions concernant l'Index Mondial des Brevets. Sur un total de 1083 réponses, 346 contenaient des observations. Ces observations comportaient principalement des commentaires d'ordre général ainsi que des propositions concernant la nature du Service tel qu'il est décrit dans la brochure, mais également certaines suggestions pour des services supplémentaires.

13. Une grande partie des services supplémentaires demandés serait, en soi, désirable, mais elle augmenterait sensiblement le coût du Service; l'établissement de ces services supplémentaires avait déjà été examiné et rejeté pour cette

raison. D'autres, par contre, pourraient être incorporés dans le Service sans pour autant augmenter sensiblement le coût de celui-ci.

14. Vingt-six des réponses ont soulevé la question de la rétroactivité de l'Index, en soulignant que la valeur du Service, au cours des premières années, dépendra de la mesure dans laquelle l'Index sera rétroactif. Il s'agit ici d'un problème qui mérite d'être examiné.

15. La majorité des observations reçues exprime un vif intérêt pour le Plan et un nombre encourageant d'usagers possibles (75) ont exprimé leur enthousiasme. Quatre réponses seulement ont exprimé une nette opposition au Service. D'autres réponses (23) ont déclaré que d'autres Organisations fournissaient déjà d'une façon satisfaisante des services répondant à leurs besoins.

16. Les propositions les plus importantes et plus fréquemment réitérées sont décrites dans l'Annexe III du présent rapport.

17. Le Comité de Coordination interunions est invité à donner son avis au sujet de la continuation possible de ce Plan.

BIRPI

Bureaux internationaux réunis
pour la protection de
la propriété intellectuelle
GENÈVE, SUISSE

IIB

Institut International des Brevets
LA HAYE, PAYS-BAS

PLAN

POUR UN

“ INDEX MONDIAL DES BREVETS ”

Objet du Service envisagé

Les BIRPI et l'Institut International des Brevets étudient actuellement la question de la création d'un Service international qui donnerait la possibilité, en ce qui concerne les *millions* de brevets délivrés et de demandes de brevet publiées *dans le monde entier*:

- d'identifier tous ceux qui sont basés sur le même droit de priorité, revendiqué en vertu de la Convention de Paris,
- d'indiquer, dans chaque cas, si un changement de statut juridique (octroi, annulation, expiration, etc.), a été signalé,
- d'identifier tous ceux qui mentionnent le même demandeur, breveté, ou inventeur,
- de dresser la liste de tous ceux qui concernent une branche donnée de la technologie,
- de fournir les autres informations décrites dans la présente brochure.

But de la présente brochure

Le but de la présente brochure est de donner des informations, sur le Service proposé, aux usagers éventuels et de leur demander de faire savoir dans quelle mesure ils envisageraient d'utiliser ce Service à certaines conditions financières.

Le Service ne serait créé que s'il suscite un intérêt suffisant qui lui permettrait, avec le temps, de se suffire à lui-même financièrement.

Historique de l'idée à la base de l'Index mondial des brevets

Les BIRPI (**B**ureaux **I**nternationaux **R**éunis pour la **P**rotection de la **P**ropriété **I**ntellectuelle) sont une organisation internationale intergouvernementale, sise à Genève, Suisse. Ils administrent des traités internationaux conclus entre Etats souverains en matière de protection des brevets, des marques, d'autres formes de propriété industrielle, de droit d'auteur et de droits voisins.

Au nombre de ces différents traités, le plus ancien et qui groupe le plus d'adhérents est la Convention de Paris (Convention internationale pour la protection de la propriété industrielle). Au début de 1966, elle groupait 74 Etats-membres, y compris les principales puissances industrielles du monde: Afrique du Sud, Algérie, Allemagne (Rép. féd. d'), Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Cameroun, Canada, Ceylan, Chypre, Congo (Brazzaville), Côte-d'Ivoire, Cuba, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Gabon, Grèce, Haïti, Haute-Volta, Hongrie, Indonésie, Iran, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Kenya, Laos, Liban, Liechtenstein, Luxembourg, Madagascar, Malawi, Maroc, Mauritanie, Mexique, Monaco, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République arabe unie, République centrafricaine, République dominicaine, Rhodésie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Saint-Siège, Sénégal, Suède, Suisse, Tanzanie, Tchad, Tchécoslovaquie, Trinité et Tobago, Tunisie, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Viet-Nam, Yougoslavie, Zambie. La protection internationale des inventions repose aujourd'hui presque exclusivement sur ce traité.

Les BIRPI ont administré ce traité depuis son entrée en vigueur en 1885, c'est-à-dire depuis plus de 80 années.

L'un des Comités consultatifs des BIRPI, le « Comité international d'Offices de brevets pratiquant l'examen de nouveauté », a suggéré aux BIRPI en octobre 1964 d'étudier, en collaboration avec les milieux intéressés, la possibilité de créer le Service en question.

Après plus d'une année d'études intensives auxquelles ont participé les plus importantes entreprises d'ordinateurs électroniques telles que Bull (General Electric), Electrologica (Philips), International Business Machines (IBM), International Computers and Tabulators (ICT) et Remington Rand (UNIVAC), les BIRPI ont fait rapport à un Groupe de travail international qui s'est réuni en décembre 1965 et auquel ont participé les Offices nationaux des brevets des pays suivants: Allemagne (Rép. féd. d'), Autriche, Etats-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, ainsi que l'Institut International des Brevets et l'ICIREPAT (Comité de coopération internationale entre les Offices des brevets à examen préalable).

Cette réunion a proposé que des études ultérieures soient effectuées par les BIRPI en collaboration avec l'IIB.

L'IIB (**I**nstitut **I**nternational des **B**revets) est une organisation internationale intergouvernementale, sise à La Haye, Pays-Bas. Créé par l'Accord de La Haye du 6 juin 1947, il entreprend des recherches sur la nouveauté des brevets et des demandes de brevets dans les pays adhérents (Belgique, France, Luxembourg, Monaco, Maroc, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse, Turquie) au profit des Gouvernements de ces Etats aussi bien qu'au profit des inventeurs, demandeurs, avocats spécialisés en matière de brevets, agents de brevets, entreprises, etc. En outre, l'IIB entreprend plusieurs espèces d'autres recherches documentaires, par exemple, recherches de nouveauté concernant des inventions pour lesquelles des demandes de brevets n'ont pas (encore) été déposées; recherches en contrefaçon; recherches concernant l'état de la technique à une date donnée et relative à un sujet donné; brevets parallèles dans 16 pays.

Les projets de la présente brochure et du questionnaire y annexé ont été soumis à la réunion internationale mentionnée ci-dessus. Ces textes ont été élaborés dans leur forme actuelle sur la base de ses avis.

Quelques statistiques

Sur la base des estimations pour les dix prochaines années on peut s'attendre à ce que pendant la période 1967-1976:

- environ 650.000 demandes de brevets soient déposées chaque année dans les quelque 80 Offices des brevets du monde,
- environ 320.000 brevets soient délivrés chaque année dans le monde,
- ces brevets se rapportent à environ 100.000 inventions différentes.

En d'autres termes, en l'espace de dix années, le système d'information devrait traiter environ 3.200.000 brevets concernant environ 1 million d'inventions différentes.

Chacune de ces inventions peut être classée dans un ou plusieurs des quelque 40.000 sous-groupes du système de classification internationale en train d'être mis au point.

Chacune de ces inventions peut avoir un ou plusieurs inventeurs. Il est estimé que ce million d'inventions envisagées concernera environ 1.500.000 inventeurs.

Des informations de ce volume ne peuvent être rassemblées et recherchées de manière économique que par le moyen d'un système électronique d'informations (ordinateur).

Quelles informations devraient être fournies au Système ?

- *En ce qui concerne un brevet*, les informations suivantes devraient être fournies au système:

- le nom du pays qui l'a délivré;
- son numéro (« numéro du brevet »);
- sa date;
- la date et le numéro de la demande;
- la classification du brevet conformément à la classification internationale et/ou nationale;
- le(s) nom(s) du breveté/des brevetés;
- le(s) nom(s) de l'inventeur/des inventeurs;
- le pays, la date et, lorsqu'il est connu, le numéro, de la demande sur laquelle est basée la revendication de priorité (« première demande »).

● Tous les pays ne publient pas des informations concernant les demandes de brevets, bien que la plupart d'entre eux le fasse. *En ce qui concerne les demandes* déposées dans de tels pays, le système enregistrerait chaque phase au sujet de laquelle des données sont publiées. Elles peuvent comprendre:

- l'avis que la demande a été déposée;
- l'avis que la demande a été rendue accessible au public;
- l'avis que les parties intéressées peuvent déposer une opposition à la délivrance du brevet;
- l'avis que la demande a été retirée;
- l'avis que la demande a été refusée.

En rapport avec chacune de ces phases, le système enregistrerait le nom du pays, les dates et les numéros y relatifs, les informations concernant les revendications de priorité, les noms des inventeurs et des demandeurs, et les symboles de classification.

● *Après la délivrance du brevet*, le système enregistrerait les événements suivants dans la mesure où ils sont publiés par les Offices des brevets compétents:

- changements apportés à la classification du brevet;
- paiement des taxes de renouvellement;
- expiration pour cause de non-paiement des taxes de renouvellement;
- renonciation;
- annulation.

Quelles informations pourraient être extraites du Système ?

Le système serait établi de manière à ce qu'il puisse:

- fournir la liste de tous les brevets et de toutes les demandes de brevets publiées qui correspondent les uns aux autres, c'est-à-dire, ayant trait au moins en partie à la même invention¹ (le demandeur devrait indiquer un numéro de brevet ou le numéro de la demande); chaque liste contiendrait les dates, les numéros, les symboles de classification et les noms des inventeurs, comme il est indiqué plus haut;
- indiquer tout changement (accroissement ou diminution) dans lesdites listes;
- indiquer tout changement dans le statut d'une demande donnée publiée (par exemple retrait, refus ou délivrance du brevet) ou d'un brevet (par exemple expiration, échéance, annulation);
- fournir la liste de tous les brevets et de toutes les demandes de brevets publiées mentionnant un nom donné comme breveté ou comme demandeur;
- fournir la liste de tous les brevets et de toutes les demandes de brevets publiées contenant le nom d'un inventeur donné²;
- fournir la liste de tous les brevets et de toutes les demandes de brevet publiées, mentionnant un sous-groupe donné de la classification internationale³.

¹ Bien entendu, si la priorité n'est pas revendiquée dans une demande de brevet postérieure pour une raison ou pour une autre, elle ne figurera pas dans la liste.

² Certains pays ne publient pas les noms des inventeurs et tant que cette pratique durera, leurs brevets ne pourront pas être compris dans les « listes des inventeurs ».

³ Ce Service fonctionnera dans la mesure où la classification internationale est utilisée par le pays en question, ou dans la mesure où d'autres pays attribueront des numéros de la classification internationale à des brevets étrangers de pays n'utilisant pas encore la classification internationale.

ÉVALUATION DE L'UTILISATION ENVISAGÉE DU SERVICE DE " L'INDEX MONDIAL DES BREVETS "

*Prière de compléter et retourner à l'Office des brevets
(Administration de la Propriété industrielle) de votre pays
avant le 31 mai 1966.*

A. RAPPORTS INDIVIDUELS

J'envisage/Nous envisageons de commander, pour une année,

A (1) (indiquer le nombre) rapports donnant un relevé de toutes les demandes de brevets et de tous les brevets publiés au sujet de la même invention (\$10 à \$20 par rapport).

A (2) (indiquer le nombre) rapports donnant un relevé de toutes les demandes de brevets déposées par un demandeur donné et publiées et de tous les brevets délivrés à un breveté donné (\$10 à \$20 par rapport).

A (3) (indiquer le nombre) rapports donnant un relevé de toutes les demandes de brevets publiées et de tous les brevets indiquant comme inventeur ou co-inventeur le nom d'une personne donnée (\$10 à \$20 par rapport).

A (4) (indiquer le nombre) rapports donnant un relevé de toutes les demandes de brevets et de tous les brevets publiés classés dans le même sous-groupe du système de classification internationale (\$20 à \$40 par rapport).

B. SERVICE COURANT D'INFORMATION

J'envisage/Nous envisageons de demander au Service de me/nous aviser promptement de la publication:

B (1) des dépôts et des brevets délivrés concernant (indiquer le nombre) différentes inventions données (\$20 à \$40 par année et par invention à contrôler);

B (2) des changements apportés au statut de (indiquer le nombre) différentes demandes données ou de brevets donnés publiés (\$20 à \$40 par année et par demande ou brevet à contrôler);

B (3) de demandes et de brevets indiquant comme demandeur ou breveté les noms de (indiquer le nombre) différentes personnes données ou sociétés (\$20 à \$40 par année et par nom à contrôler);

B (4) de demandes de brevets délivrés indiquant comme inventeur ou co-inventeur les noms de (indiquer le nombre) différentes personnes données (\$20 à \$40 par année et par nom à contrôler);

B (5) de demandes et de brevets délivrés appartenant à (indiquer le nombre) différents sous-groupes donnés de la classification internationale (\$40 à \$80 par année et par sous-groupe à contrôler).

C. RAPPORTS HEBDOMADAIRES

J'envisage/Nous envisageons de souscrire à (indiquer le nombre) exemplaire des rapports hebdomadaires décrits dans la brochure. (Le coût d'un abonnement annuel (52 livraisons) serait fixé entre \$400 et \$800).

D. OBSERVATIONS

(Prière d'indiquer ici toute observation ou suggestion concernant le Service envisagé de l'« Index mondial des brevets »).

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Il est bien entendu que les réponses qui précèdent ne sauraient me/nous engager.

Toute communication devra être adressée à

(à l'attention de

(Nom et adresse)

Quel genre de services l'Index mondial des brevets pourrait-il fournir ?

Les services fournis seraient principalement de trois sortes: « **Rapports individuels** », « **Service courant d'information** », et « **Rapports hebdomadaires** ».

A. Rapports individuels

Un client désireux de connaître la situation complète au moment où il demande l'information pourrait obtenir l'un des services suivants:

(1) Une liste de toutes les demandes de brevets publiées et de tous les brevets *concernant la même invention*.

(2) Une liste de toutes les demandes de brevets publiées déposées par un *demandeur donné* et de tous les brevets délivrés à un *breveté donné*.

(3) Une liste de toutes les demandes de brevets publiées et de tous les brevets *indiquant comme inventeur ou co-inventeur le nom d'une personne donnée*.

(4) Une liste de toutes les demandes de brevets publiées et de tous les brevets *classés dans un sous-groupe donné de la classification internationale*.

- Ces listes seraient normalement fournies par le Service, un ou deux jours après le jour de la réception de la demande. Elles pourront être adressées aux clients par télégramme, par télex ou par poste.
- Les listes contiendraient toutes les données établies par le système: dates, numéros, symboles de classification nationale et internationale, noms des demandeurs, des brevetés et des inventeurs.
- Le client pourrait limiter l'étendue des listes commandées par lui en demandant qu'elles ne comprennent que certaines années et/ou des pays déterminés.

Le « Service de rapports individuels » serait particulièrement utile:

- aux services de brevets des entreprises, aux avocats spécialisés en matière de brevet et aux agents de brevets, étant donné qu'il leur permettra de formuler un jugement meilleur sur la question de savoir s'il vaut la peine de présenter une demande concernant une invention donnée dans un pays donné et qu'il leur permettra de faire une estimation de la situation du brevet dans un pays donné, et
- aux personnes chargées de la recherche et de la documentation scientifiques, étant donné qu'il leur permettrait d'établir jusqu'à la minute l'« état de la technique », tel qu'il est reflété dans les documents de brevets, dans une branche donnée de la technologie.

Selon l'estimation du nombre de commandes de rapports individuels, la taxe serait fixée probablement entre \$10 et \$20 pour l'un des trois premiers types de rapports individuels décrits ci-dessus et entre \$20 et \$40 pour le quatrième type (classification).

B. Service courant d'information

Le client donnerait au Service un ordre permanent renouvelable d'année en année.

(1) Le client indiquerait le numéro d'une demande déposée ou d'un brevet délivré dans un pays donné et demanderait au Service de *l'aviser du dépôt d'une demande de brevet ou de la délivrance d'un brevet dans tout autre pays pour la même invention*, dès que le dépôt ou la délivrance du brevet est publié.

(2) Le client indiquerait le numéro d'une demande déposée ou d'un brevet accordé dans un pays donné et demanderait au Service de *l'aviser, dès sa publication, de tout événement nouveau publié concernant cette demande ou ce brevet dans tout pays*, par exemple: demande rendue accessible au public, opposition, retrait, refus, délivrance, renouvellement, expiration, échéance, renonciation ou annulation du brevet, modification de la classification.

(3) Le client indiquerait le nom d'une personne ou d'une société et demanderait au Service de *lui faire connaître (à lui, client) toutes les demandes de brevets et tous les brevets mentionnant le nom indiqué comme étant le nom du demandeur ou du breveté*, dès leur publication.

(4) Le client indiquerait le nom d'une personne et demanderait au Service de *lui faire connaître (à lui, client) toutes les demandes de brevets et tous les brevets mentionnant le nom de cette personne* dès leur publication.

(5) Le client indiquerait un sous-groupe de la Classification internationale et demanderait au Service de *lui faire connaître toutes les demandes de brevets et tous les brevets appartenant à la même classification* dès leur publication.

- Dans tous les cas ci-dessus, le Service aviserait normalement le client, un ou deux jours après qu'il aura reçu la gazette de l'Office national des brevets publiant l'information recherchée. Comme il faut s'attendre à ce que le Service reçoive cette gazette de un à cinq jours après sa publication, il ne s'écoulerait donc pas plus d'une semaine à compter de la publication de la gazette pour informer le client. Bien entendu, l'information pourrait être envoyée non seulement par lettre, mais également par télégramme ou télex.
- L'avis au client indiquerait non seulement un événement, mais comprendrait également toujours toutes les données le concernant fournies au système: dates, numéros, symboles de classification, noms des demandeurs, des brevetés et des inventeurs.

Le « Service courant d'information » serait particulièrement utile:

- aux services de brevets des entreprises, aux avocats spécialisés en matière de brevets, ainsi qu'aux agents de brevets désireux de recevoir des informations rapides sur la situation des demandes de brevets et des brevets appartenant à leurs propres clients ou à leurs concurrents;
- aux services de recherche et de documentation scientifiques, ainsi qu'aux examinateurs des Offices nationaux des brevets désireux d'être informés rapidement de tout dépôt nouveau et de toute nouvelle délivrance de brevet publiés concernant une branche donnée de la technologie.

Selon le nombre d'abonnements envisagés, la taxe d'abonnement serait fixée probablement entre \$20 et \$40 par an pour n'importe lequel des quatre premiers types de services et entre \$40 et \$80 par an pour le cinquième type de service (classification).

C. Rapports hebdomadaires

Les clients pourraient s'abonner à des « rapports hebdomadaires » du Service.

Ces rapports consisteraient, chaque semaine, en un volume imprimé d'environ 200 pages. (Ils pourraient être adressés sous une autre forme que l'impression, par exemple sous celle de microfilms).

Chaque livraison contiendrait des informations reçues au cours de la semaine précédente des Offices nationaux des brevets.

Dans la colonne de gauche seraient publiés les numéros des demandes ou des brevets publiés par les Offices nationaux de chaque pays. Ces numéros seraient groupés par pays et suivraient le même ordre que celui dans lequel ils apparaissent dans les gazettes nationales de brevets. Dans la colonne de droite seraient publiées, en face de chaque numéro, toutes les informations connues à la date de la publication concernant les demandes et les brevets publiés dans tous les autres pays (désignation du pays, numéros, dates, classification, symboles, noms des demandeurs, des brevetés et des inventeurs) concernant la même invention que celle indiquée dans la colonne de gauche.

- Le « Service de rapports individuels » serait particulièrement utile aux Offices nationaux des brevets procédant à un examen de la nouveauté sur la base universelle. Si l'examineur reçoit la liste de toutes les demandes de brevets publiées et de tous les brevets concernant la même invention, il lui suffira de garder dans son dossier et de ne lire que l'une de ces listes de brevets ou de demandes, ce qui lui permettrait des économies de temps, de place pour les dossiers et de traduction. En outre, le travail de la classification des documents étrangers ne devrait être effectué qu'une fois et serait uniforme. Enfin, la date de divulgation la plus ancienne qui porte atteinte à la nouveauté, pourrait être établie avec beaucoup plus de chances de précision que si l'examineur ne disposait pas de telles listes;
- A la fin de chaque année, un index serait publié pour les rapports annuels.

Selon le nombre d'abonnés, le prix d'abonnement pour une année (52 numéros hebdomadaires) serait fixé probablement entre \$400 et \$800.

Demande de réponse

Les Offices nationaux des brevets, les inventeurs, les entreprises exploitant des inventions, les savants, les instituts et laboratoires de recherche, les personnes s'occupant de documentation technique et les librairies techniques, les services de brevets des entreprises, les avocats spécialisés en matière de brevets, les agents de brevets et tous autres usagers éventuels rendraient un grand service s'ils pouvaient remplir et retourner à l'Office des brevets de leur pays le questionnaire ci-après concernant l'utilisation envisagée du Service.

Parmi les facteurs qui décideront de la création même du Service, se trouve l'importance de l'utilisation qui en sera faite: en effet, le Service doit avec le temps se suffire à lui-même financièrement; la question de savoir si cela sera possible repose sur le montant des taxes à percevoir et sur la fréquence de ses services ¹.

Par conséquent, tous les usagers éventuels sont priés d'adresser leur réponse avant le 31 mai 1966.

¹ Il est bien entendu que les réponses n'engageront pas à une utilisation effective ceux qui répondront.

A N N E X II

This Annex contains the following four tables:

Table 1 presents the number of requests estimated for each type of service by the users of each country.

Table 2 presents the total income, number of questionnaires returned, and the average income per returned questionnaire for each country. It also gives the value of the maximum income specified by one questionnaire from each country.

Table 3 presents the income for each type of service and the percentage of total country income for each type of service for all countries whose replies total \$ 10,000 or more per year.

Table 4 presents the same as Table 3 only for request volume instead of income values.

All tables in this annex are based on mid-point estimates.

-- . --

La présente Annexe contient les quatre tableaux suivants :

Le Tableau 1 indique le nombre de demandes estimées pour chaque genre de service par les usagers de chaque pays.

Le Tableau 2 indique le revenu total, le nombre de questionnaires renvoyés, et le revenu moyen calculé d'après les questionnaires renvoyés pour chaque pays. Ce tableau indique également la valeur du revenu maximum qui a été spécifiée par un questionnaire provenant de chaque pays.

Le Tableau 3 indique le revenu pour chaque genre de service ainsi que le pourcentage du revenu total par pays pour chaque genre de service pour tous les pays dont les réponses totalisent au moins \$ 10.000 par an.

Le Tableau 4 donne les mêmes indications que le Tableau 3 quant au nombre des demandes, au lieu de la valeur des revenus.

Tous les tableaux figurant dans cette annexe ont été établis sur la base d'estimations moyennes.

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This ensures transparency and allows for easy verification of the data.

In the second section, the author outlines the various methods used to collect and analyze the data. This includes both primary and secondary data collection techniques. The analysis focuses on identifying trends and patterns over time, which is crucial for making informed decisions.

The third part of the report details the results of the data analysis. It shows a clear upward trend in sales volume over the period studied. However, there is a notable dip in profit margins, which may be attributed to increased operational costs. The author suggests several strategies to address these challenges, such as optimizing the supply chain and improving marketing efficiency.

Finally, the document concludes with a summary of the key findings and recommendations. It stresses the need for continuous monitoring and adjustment of business strategies based on the latest data. The author also expresses confidence in the company's ability to overcome current obstacles and achieve long-term success.

Table 1. Number of Requests Estimated for Each Type of Service by Country.

Tableau I. Nombre de demandes estimées pour chaque genre de service, par pays.

COUNTRY	INDIVIDUAL REPORTS				CURRENT AWARENESS SERVICE					WEEKLY REPORTS
	A (1)	A (2)	A (3)	A (4)	B (1)	B (2)	B (3)	B (4)	B (5)	
AUSTRALIA	21	6	4	25	5	5	7	0	17	0
AUSTRIA	225	130	54	168	103	52	77	30	75	0
BELGIUM	30	37	22	18	17	10	13	8	9	2
BULGARIA	20	10	10	10	10	10	10	5	5	1
CANADA	38	32	20	18	2	2	8	2	4	1
FINLAND	35	17	1	28	9	8	7	3	14	0
FRANCE	1226	746	564	878	336	148	344	158	205	8
GERMANY, F.R.	4307	2163	767	3220	1616	1028	921	352	1418	41
IRELAND	4	2	2	60	5	2	3	5	6	0
ITALY	989	779	236	495	280	182	247	135	217	8
JAPAN (1)	23	11	15	3	7	4	9	1	6	2
LUXEMBOURG	20	40	0	20	30	0	30	0	0	0
MONACO	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NETHERLANDS	187	60	25	109	94	66	32	17	12	9
NORWAY	19	9	9	23	14	9	8	8	14	1
POLAND (2)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUTH AFRICA	23	4	2	45	4	4	0	0	8	0
SPAIN	50	40	0	20	15	0	10	0	10	2
SWEDEN	332	142	84	283	119	66	72	31	153	6
SWITZERLAND	470	399	158	408	215	115	137	83	283	9
UNITED KINGDOM	1173	1006	437	957	358	412	233	142	287	17
UNITED STATES	3497	2084	1513	1820	1923	1358	1272	713	1057	70
USSR	20	10	10	100	10	20	10	10	100	3
TOTALS	12709	7727	3933	8708	5172	3501	3450	1703	3900	180

(1) Complete survey results have not been received from the Japanese Patent Office. A supplement to this report will be issued upon the receipt of complete returns from all countries.

Des résultats complets de l'enquête n'ont pas encore été reçus du Bureau des Brevets japonais. Un supplément à ce rapport sera publié au reçu des résultats complets de tous les pays.

(2) Survey results from Poland are now being verified.

Les résultats reçus de Pologne sont en cours de vérification.

TABLE 2: Total and Average Annual Income Estimates by Country and the Largest Income Specified by one Questionnaire by Country

TABLERAU 2 : Estimation du revenu annuel, total et moyen, par pays et revenu maximum indiqué par pays sur un seul questionnaire

COUNTRY	Total Annual Income \$	Number of Questionnaires returned	Average Annual Income per returned Questionnaire	Maximum Income specified by one Questionnaire
AUSTRALIA	2,745	3	915	1,260
AUSTRIA	23,535	38	619	3,045
BELGIUM	5,055	7	722	2,280
BULGARIA	2,850	1	-	-
CANADA	3,150	4	788	1,350
FINLAND	3,285	12	274	1,200
FRANCE	111,060	66	1683	25,800
GERMANY F.R.	432,345	310	1395	41,550
IRELAND	2,730	2	-	-
ITALY	88,050	43	2048	15,000
JAPAN	3,015	4	754	1,095
LUXEMBOURG	3,300	4	825	1,125
MONACO	0	1	-	-
NETHERLANDS	19,740	21	940	3,855
NORWAY	3,855	5	771	2,535
SOUTH AFRICA	2,505	14	179	1,050
SPAIN	4,500	2	2250	3,900
SWEDEN	38,280	44	870	4,950
SWITZERLAND	66,525	55	1210	11,175
UNITED KINGDOM	129,720	115	1138	13,410
UNITED STATES	424,410	332	1278	30,075
USSR	12,900	1	-	-
TOTAL	\$1,383,555	1083	-	-

TABLE 3 - Annual Income and Percent
 of Total Country Income for each
 Type of Service by Country

 TABLEAU 3 - Revenu annuel et pourcentage
 du revenu total des pays pour chaque
 genre de service, par pays

COUNTRY	INDIVIDUAL REPORTS				CURRENT AWARENESS SERVICE					WEEKLY REPORTS	TOTAL	
	A(1)	A(2)	A(3)	A(4)	B(1)	B(2)	B(3)	B(4)	B(5)			
AUSTRIA	\$	3375	1950	810	5040	3090	1560	2310	900	4500	0	23535
	%	14.4	8.3	3.5	21.4	13.1	6.6	9.8	3.8	19.1	0.0	100.0
FRANCE	\$	18390	11190	8460	26340	10080	4440	10320	4740	12300	4800	111060
	%	16.5	10.1	7.6	23.7	9.1	4.0	9.3	4.3	11.1	4.5	100.0
GERMANY, Fed. Rep.	\$	64605	32445	11505	96600	48480	30840	27630	10560	85080	24600	432345
	%	14.9	7.5	2.7	22.3	11.2	7.1	6.4	2.5	19.7	5.7	100.0
ITALY	\$	14835	11685	3540	14850	8400	5460	7410	4050	13020	4800	88050
	%	16.8	13.3	4.0	16.9	9.5	6.2	8.4	4.6	14.8	5.5	100.0
NETHER- LANDS	\$	2805	900	375	3270	2820	1980	960	510	720	5400	19740
	%	14.2	4.6	1.9	16.6	14.3	10.0	4.9	2.6	3.6	27.3	100.0
SWEDEN	\$	4980	2130	1260	8490	3570	1980	2160	930	9180	3600	38280
	%	13.0	5.6	3.3	22.2	9.3	5.2	5.6	2.4	24.0	9.4	100.0
SWITZER- LAND	\$	7050	5985	2370	12240	6450	3450	4110	2490	16980	5400	66525
	%	10.6	9.0	3.6	18.4	9.7	5.2	6.2	3.7	25.5	8.1	100.0
UNITED KINGDOM	\$	17595	15090	6555	28710	10740	12360	6990	4260	17220	10200	129720
	%	13.6	11.6	5.0	22.1	8.3	9.5	5.4	3.3	13.3	7.9	100.0
UNITED STATES	\$	52455	31260	22695	54600	57690	40740	38160	21390	63420	42000	424410
	%	12.4	7.4	5.3	12.9	13.6	9.6	9.0	5.0	14.9	9.9	100.0
USSR	\$	300	150	150	3000	300	600	300	300	6000	1800	12900
	%	2.3	1.2	1.2	23.3	2.3	4.7	2.3	2.3	46.5	13.9	100.0
OTHERS	\$	4245	3120	1275	8100	3540	1620	3150	960	5580	5400	36990
	%	11.5	8.4	3.4	21.9	9.6	4.4	8.5	2.6	15.1	14.6	100.0
TOTAL	\$	130635	115905	58995	261240	155160	105030	103500	51090	23400	108000	1383555
	%	13.8	8.4	4.2	18.9	11.2	7.6	7.5	3.7	16.9	7.8	100.0

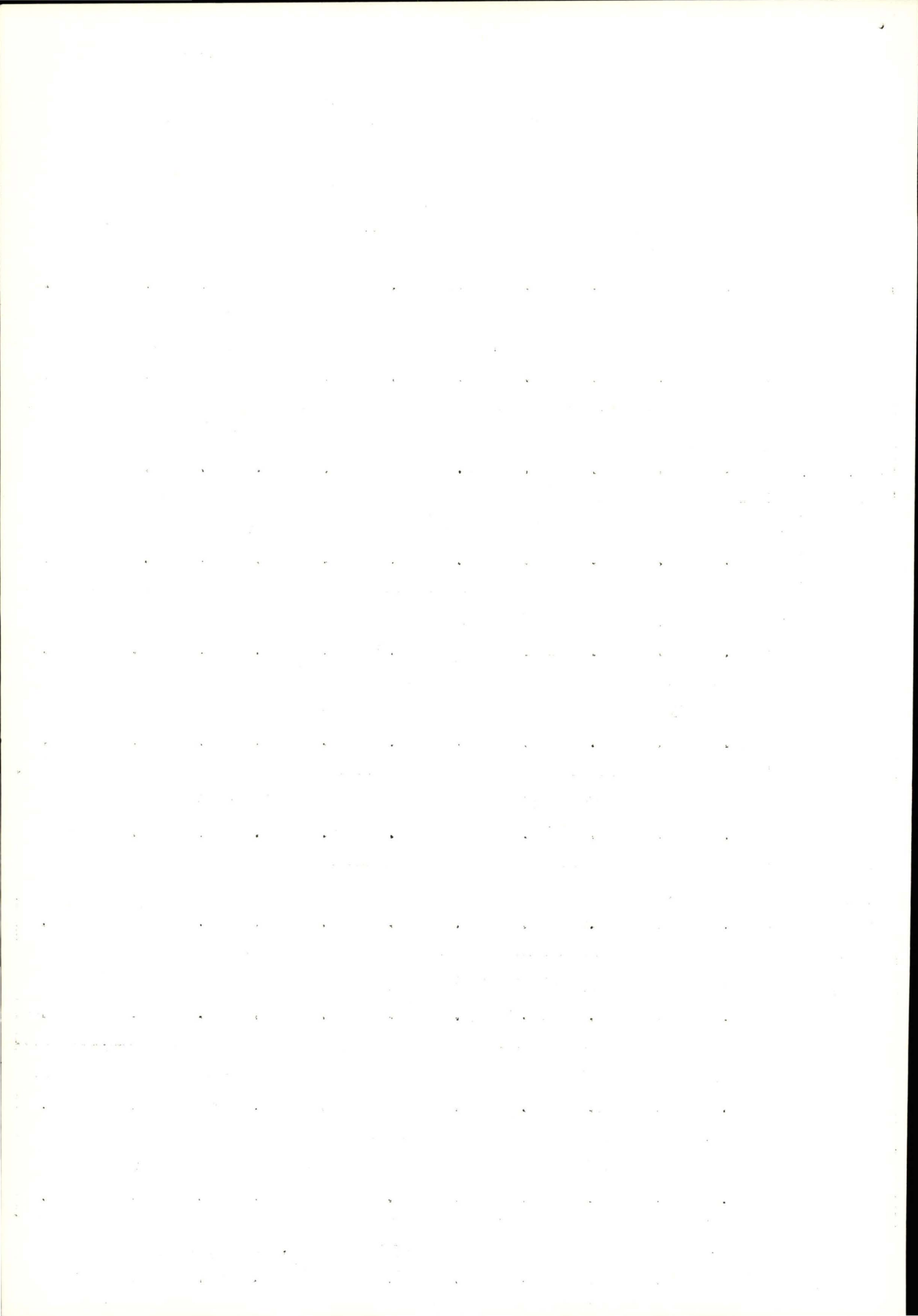


TABLE 4: Request Volume and Percent of Total Country Volume For Each Type of Service by Country

TABLEAU 4: Nombre des demandes et pourcentages par rapport au nombre total de demandes des pays pour chaque genre de service, par pays

COUNTRY		INDIVIDUAL REPORTS				CURRENT AWARENESS SERVICE					WEEKLY REPORTS
		A(1)	A(2)	A(3)	A(4)	B(1)	B(2)	B(3)	B(4)	B(5)	
AUSTRIA	No	225	130	54	168	103	52	77	30	75	0
	%	24.6	14.2	5.9	18.4	11.3	5.7	8.4	3.3	8.2	0.0
FRANCE	No	1226	746	564	878	336	148	344	158	205	8
	%	26.6	16.2	12.2	19.0	7.3	3.2	7.5	3.4	4.4	0.2
GERMANY Fed. Rep.	No	4307	2163	767	3220	1616	1028	921	352	1418	41
	%	27.2	13.7	4.8	20.3	10.2	6.5	5.9	2.2	8.9	0.3
ITALY	No	989	779	236	495	280	182	247	135	217	8
	%	27.7	21.8	6.6	13.9	7.8	5.1	6.9	3.8	6.1	0.2
NETHERLANDS	No	187	60	25	109	94	66	32	17	12	9
	%	30.6	9.8	4.1	17.8	15.4	10.8	5.2	2.8	2.0	1.5
SWEDEN	No	332	142	84	283	119	66	72	31	153	6
	%	25.8	11.0	6.5	22.0	9.2	5.1	5.6	2.4	11.9	0.5
SWITZERLAND	No	470	399	158	408	215	115	137	83	283	9
	%	20.6	17.5	7.0	17.9	9.4	5.1	6.0	3.7	12.4	0.4
UNITED KINGDOM	No	1173	1006	437	957	358	412	233	142	287	17
	%	23.4	20.0	8.7	19.1	7.1	8.2	4.7	2.8	5.7	0.3
UNITED STATES	No	3497	2084	1513	1820	1923	1358	1272	713	1057	70
	%	22.8	13.6	9.9	11.9	12.6	8.9	8.3	4.7	6.9	0.4
USSR	No	20	10	10	100	10	20	10	10	100	3
	%	6.8	3.4	3.4	34.2	3.4	6.8	3.4	3.4	34.2	1.0
OTHERS	No	283	208	85	270	118	54	105	32	93	9
	%	22.5	16.5	6.8	21.5	9.4	4.3	8.4	2.5	7.4	0.7
TOTAL	No	12709	7727	3933	8708	5172	3501	3450	1703	3900	180
	%	24.9	15.2	7.7	17.1	10.1	6.9	6.8	3.3	7.6	0.4

A N N E X E III

La majorité des observations reçues peuvent être réparties dans les catégories décrites ci-dessous :

1) Les services supplémentaires suivants, qui entraîneraient trop de frais, ont été proposés :

- a) l'inclusion d'extraits de revendications dans les renseignements fournis à l'ordinateur;
- b) l'indexation de l'objet des inventions au moyen d'un système de "mots-clef";
- c) la production, sur demande, de copies des brevets et des demandes de brevets, ainsi que leur traduction si nécessaire;
- d) la publication de rapports hebdomadaires concernant une ou plusieurs classes de la classification internationale des brevets.

2) Les services supplémentaires suivants, capables d'être incorporés dans le Service sans pour autant en augmenter le coût d'une manière sensible, ont été proposés :

- a) diverses combinaisons des services A et B;
- b) l'indication, le cas échéant, que le brevet diffère de la demande publiée devrait faire partie des renseignements fournis à l'ordinateur;
- c) les rapports hebdomadaires devraient être disponibles sous forme de microfilms, de microfiches, ou bien sur bandes magnétiques ou cartes perforées.

3) Deux services qui avaient été précédemment pris en considération pour être inclus dans le Plan mais qui avaient été rejetés parce qu'il est douteux que les avantages seraient d'une valeur suffisante pour en justifier le coût, étaient les suivants :

- a) l'inclusion des titres de brevets dans les renseignements fournis à l'ordinateur, et
- b) l'inclusion de modèles d'utilité.

Si les demandes pour ces services sont en nombre suffisant pour justifier leur inclusion dans le Service, une étude ultérieure pourrait être faite afin de déterminer la relation entre les avantages et le coût.

4) Vingt-six réponses ont proposé que l'Index Mondial des Brevets soit rétroactif par l'inclusion de renseignements concernant les brevets délivrés dans le passé.

5) Vingt réponses n'étaient pas en mesure d'estimer l'usage qu'il serait fait du Service mais elles ont indiqué qu'il en serait fait usage selon les besoins. D'autres réponses (23) ont indiqué que l'usage du Service augmenterait progressivement une fois que celui-ci serait établi et à condition qu'il soit efficace.

6) Vingt-deux réponses ont mis en question l'efficacité de la classification internationale des brevets. L'observation la plus fréquente fut que les définitions des sous-groupes sont trop vastes et qu'il serait nécessaire de les détailler.

7) Vingt-trois réponses ont fait observer que les recherches nécessaires en matière de brevets sont accomplies d'une façon satisfaisante par des agents de brevets ou par d'autres organisations.

Les organisations ci-après ont été caractérisées comme fournissant des services satisfaisants :

Institut International des Brevets (IIB)

Treuhandstelle Reichspatentamt, Berlin

NIDER, La Haye

Derwent Publications Limited (système FARMDOC)

UNIVENTIO, La Haye

Organisation internationale de recherches en matière de brevets (IPRO).

8) Dix réponses ont exprimé l'opinion que les taxes minima indiquées dans le questionnaire étaient trop élevées.

9) Deux entreprises pharmaceutiques américaines se sont opposées au Plan d'un Index Mondial des Brevets pour le motif suivant : si l'Index était créé, celui-ci donnerait aux opposants du système des brevets ainsi qu'aux "pirates" industriels un instrument efficace qui les aiderait dans leurs activités.

List of Potential Users of the World Patent IndexListe des Usagers possibles de l'Index Mondial des BrevetsAUSTRALIA/AUSTRALIEIndustry/Industrie

1. COLONIAL SUGAR REFINING CO. LTD.
2. IMPERIAL CHEMICAL INDUSTRIES of Australia and New Zealand Ltd.

Agents/Agents de brevets

1. G. R. CULLEN & CO.

AUSTRIA/AUTRICHEIndustry/Industrie

1. ALEX FRIEDMANN K.G.
2. CHEMIEFASER LENZING A.G.
3. DURIT-WERKE KERN & CO.
4. FRIEDMANN & MAIER
5. KAPSCH & SOHNE
6. METALLWERK PLANSEE A.G.
7. ÖSTERREICHISCHE BROWN BOVERI-WERKE A.G.
8. ÖSTERREICHISCHE STICKSTOFFWERKE A.G.
9. SEMPERIT Österreichisch-Amerikanische Gummiwerke
10. STEYR-DAIMLER-PUCH A.G.
11. TREIBACHER CHEMISCHE WERKE A.G.
12. WAAGNER-BIRO A.G.
13. WEINER SCHWACHSTROMWERKE GmbH

(Austria/Autriche)

Agents/Agents de brevets

1.	ATZWANGER	Dipl. Ing. A.
2.	BEER	Dipl. Ing. V
3.	BINDER	Dipl. Ing. O
4.	COLLIN	Dipl. Ing. Dr. H.
5.	FRIEBEL	Dipl. Ing. L.
6.	HAMBURGER	Dipl. Ing. W
7.	HEFEL	Dipl. Ing. H.
8.	HÜBSEHER	Dipl. Ing. G.
9.	HULA	Dr. Tech. O.
10.	KLEIN	Dipl. Ing. A.
11.	KLUNZINGER	Dr. W.
12.	KNOLL	Dipl. Ing. H.
13.	KORESKA	W.
14.	KOTYZA	Dr. Ing. Dr. Jur. F.
15.	KRAUSE	Dipl. Ing. E.
16.	KRETSCHMER	Dipl. Ing. A.
17.	MACHU	Dipl. Ing. Dr. Tech. W.
18.	PULITZER	Dipl. Ing. O.
19.	REINBERGER	Dipl. Ing. P.
20.	RIPPEL	Dipl. Ing. A.
21.	SCHÜTZ	Dr. A.
22.	SONN	Dr. A.
23.	WALTER	Dipl. Ing. R. H.
24.	WOLFRAM	Dipl. Ing. G.

BELGIUM/BELGIOUE

Industry/Industrie

1. Société ANGLO-BELGE VULCAIN S.A.
2. Société BELGE POUR L'INDUSTRIE NUCLEAIRE
3. Société CARBOCHIMIQUE S.A.
4. SOUDURE ELECTRIQUE AUTOGENE S.A.
5. TREFILERIES LEON BEKAERT
6. U.C.B.

International Organization/Organisation internationale

EURATOM

BULGARIA/BULGARIE

1. L'INSTITUT DES INVENTIONS ET DES RATIONALISATIONS

CANADA/CANADA

Industry/Industrie

1. ALUMINIUM LABORATORIES LTD.
2. CHEMCELL LTD.
3. McCONNELL & FOX

Agents/Agents de brevets

1. SMART & BIGGAR

FINLAND/FINLANDE

Industry/Industrie

1. FENNIA FANERIOSAKEYHTIÖ
2. OY AIRAM A.B.
3. OY MEDICA A.B.

(Finland/Finlande)

4. OY SAKO A.B.
5. OY TAM-KOS A.B.
6. JOUTSENO-PULP OSAKEYHTIÖ
7. TEKNOS-MAALIT OY
8. TYPPI OY
9. VALMET OY

Agents/Agents de brevets

1. LEITZINGER & CO.

IRELAND/IRLANDE

1. ASSOCIATION OF REGISTERED PATENT AGENTS
2. INSTITUTE FOR INDUSTRIAL RESEARCH AND STANDARDS

FRANCE/FRANCE

Industry/Industrie

1. AIR LIQUIDE
2. COMPAGNIE GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES
3. COMPAGNIE ELECTRO-MECHANIQUE
4. COMPAGNIE FRANÇAISE DE RAFFINAGE
5. COMPAGNIE FRANÇAISE DE TELEVISION
6. COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN
7. C. S. F.
8. C. T. A.
9. DELEGATION MINISTÉRIELLE POUR L'ARMEMENT
10. DUCELLIER ET CIE
11. Etablissements CARPONO & PONS
12. Etablissements E. MIQUELIS
13. FERODO S.A.
14. FRANCAISE DES MATIERES COLORANTES S.A.

(France/France)

15. HEURTEY S.A.
16. I. B. M.
17. INSTUTUT DES CORPS GRAS
18. INTERNATIONAL HARVESTER FRANCE
19. I. R. C. H. A.
20. I. R. S. I. D.
21. LABORATOIRE CENTRAL DE RECHERCHES
22. LE MATÉRIEL TELEPHONIQUE
23. LIGNES TELEGRAPHIQUES ET TELEPHONIQUES
24. MATIERE ET MAITRISE
25. MICHELIN ET CIE.
26. NEOPHARMA
27. NUSS Cabinet
28. O. N. E. R. A.
29. PYRAL S.A.
30. REGIE NATIONALE DES USINES RENAULT
31. ROUSSEL-UCLAF
32. SAMES
33. SAXBY
34. SERVICE D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE DES TABACS ET DES ALLUMETTES
35. S. N. E. C. M. A.
36. Société ALSTHOM
37. Société ALTULOR
38. Société BREVATOME
39. Société CARBONISATION ENTREPRISE ET CERAMIQUE
40. Société CATU
41. Société CELLOPHANE
42. Société CITROEN
43. Société FIVES LILLE-CAIL
44. Société des FORGES ET ATELIERS DU CREUSOT

(France/France)

45. Société INDUSTRIELLE BULL/GENERAL ELECTRIC
46. Société NATIONALE DES PETROLES D'AQUITAINE
47. Société ODO
48. Société de PRODUITS CHIMIQUES D'AUBY
49. Société de PRODUITS CHIMIQUES ET DE SYNTHÈSE
50. Société ROUSSEL-UCLAF
51. Société VENOT-PIC
52. Société VULCAIN
53. S. T. U. P.
54. TELEMÉCANIQUE ÉLECTRIQUE, LA
55. TRACTEL S.A.
56. USEM S.A.

Agents/Agents de brevets

1. BERT ET DE KERAVENTANT
2. BLAIN, A. M.
3. COLLIGNAN, Pierre
4. GENDRE, Jean-Louis
5. GUERBILSKY, Cabinet
6. KANN, Guy
7. KRANTZ, Dr. A.
8. LALOË, Michel
9. MAUSSET, Cabinet
10. ROMAN, A.
11. SIMONNOT & RINUY, Cabinet

GERMANY (FEDERAL REPUBLIC)
ALLEMAGNE (REPUBLIQUE FEDERALE)

Industry/Industrie

1. ADAM OPEL A.G.
2. AKTIENGESELLSCHAFT FÜR FEINMECHANIK VORMALS
3. JETTER & SCHEERER
4. ALFRED TEVES MASCHINEN- UND ARMATURENFABRIK
5. ALLGEMEINE ELEKTRICITATS-GESELLSCHAFT
6. ANKER-WERKE A.G.
7. ARAL A.G.
8. ASTRA-WERKE A.G.
9. AUGUST THYSSEN-HÜTTE A.G.
10. AUTO UNION GmbH.
11. BADISCHE ANILIN- & SODA-FABRIK A.G.
12. BAUKNECHT GmbH.
13. BAYER A.G.
14. BAYERISCHE MOTOREN WERKE A.G.
15. BEIERSDORF & CO. A.G.
16. BENCKISER GmbH.
17. BENECKE GmbH.
18. BENNO SCHILDE MASCHINENBAU A.G.
19. BERGOLIN LACK- UND FARBENFABRIK
20. BERKEFELD-FILTER GESELLSCHAFT
21. BESMER TEPPICHFABRIK MERTENS K.G.
22. BINDER MAGNETE K.G.
23. BLAUPUNKT-WERKE GmbH.
24. BODENSEEWERK PERKIN-ELMER & CO. GmbH.
25. BOEHRINGER GmbH, GÖPPINGEN
26. BOEHRINGER & SOEHNE GmbH. MANNHEIM-WALDHOF
27. BOGE GmbH.
28. BORSIG A.G.
29. BOSCH ELEKTRONIK UND PHOTOKINO

(Germany, Fed. Rep./Allemagne, Rép. féd.)

30. BRAAS & CO. GmbH.
31. BRAUN A.G.
32. BREMSHEY & CO.
33. BROWN, BOVERI & CIE A.G.
34. BUDERUS'SCHE EISENWERKE
35. BUSCH-JAEGER DÜRENER METALLWERKE A.G.
36. CARL METZ A.G.
37. CARL ZEISS
38. CASSELLA FARBWERKE MAINKUR A.G.
39. CHEMISCHE WERKE ALBERT
40. CHEMISCHE WERKE HÜLS A.G.
41. CLAAS GEBR.
42. CONDUX-WERK
43. CONTINENTAL GUMMI-WERKE A.G.
44. DAIMLER-BENZ A.G.
45. DEGUSSA
46. DEILMANN BERGBAU GmbH.
47. DEMAG A.G.
48. DEUTSCHER BRAUNKOHLN-INDUSTRIE-VEREIN E.V.
49. DEUTSCHE DUNLOP GUMMI COMPAGNIE
50. DEUTSCHE ERDÖL A.G.
51. DEUTSCHE LINOLEUM-WERKE A.G.
52. DEUTSCHE RHODIACETA A.G.
53. DEUTSCHE SHELL A.G.
54. DIDIER-WERKE A.G.
55. DINGLERWERKE A.G.
56. DIWAG CHEMISCHE FABRIKEN
57. DORNIER-WERKE GmbH.
58. DORTMUND-HÖRDER HÜTTENUNION A.G.

(Germany, Fed. Rep./Allemagne, Rép. féd.)

59. DR. PLATE GmbH.
60. DREYER, ROSENKRANZ & DROOP A.G.
61. DUNKERMOTOREN-PRÄZ. KLEINSTMOTOREN GmbH.
62. DÜRKOPPWERKE A.G.
63. DYCKERHOFF ZEMENTWERKE A.G.
64. DYNAMIT NOBEL A.G.
65. EDELSTAHLWERK WITTEN A.G.
66. EHRENREICH & CIE
67. ENZINGER-UNION-WERKE
68. EISENGIESSEREI U. MASCHINENFABRIK KEULAHÜTTE GmbH.
69. E. LEYBOLD'S NACHFOLGER
70. ERNST HEINKEL A.G.
71. ERNST LEITZ GmbH.
72. ESCHER WYSS GmH.
73. ESSO A.G., Forschungslaboratorium
74. FA. W. H. JOENS & CO.
75. FAHR A.G., Maschinenfabrik
76. FARBWERKE HOESCHT A.G.
77. FEBOLIT-WERK
78. FERNSHEH GmbH.
79. FICHTEL & SACHS A.G.
80. FILTERWERK MANN & HUMMEL GmbH.
81. FRANK'SCHE EISENWERKE A.G.
82. FRANZ MÜLLER MASCHINENFABRIK
83. FRIEDRICH DECKEL PRÄZISIONSMECHANIK U. MASCHINENBAU
84. FRIEDR, FLENDER & CO.
85. FRIEDR, KRUPP HÜTTENWERKE A.G.
86. FRITZ HELDIGE & CO. GmbH.
87. GEBR. BECKER GmbH.

(Germany, Fed. Rep./Allemagne, Rép. féd.)

88. GEBR. GIULINI GmbH.
89. GELSENBERG BENZIN A.G.
90. GELSENKIRCHENER BERGSWERKS-AKTIENGESELLSCHAFT
91. GEWERKSCHAFT EISENHÜTTE WESTFALIA
92. GLASWERK SCHULLER GmbH.
93. GOEBEL GmbH.
94. GOLDE GmbH. & CO. K.G.
95. GRÜNZWEIG & HARTMANN A.G.
96. GUSTAV F. GERDTS K.G.
97. HACKETHAL- **DRAHT**- UND KABEL-WERKE A.G.
98. HANS J. ZIMMER A.G.
99. HAPPICH GmbH.
100. HARTMANN & BRAUN A.G.
101. HEIN, LEHMANN & CO. A.G.
102. HENCKELS ZWILLINGSWERK A.G.
103. HENGSTLER K.G.
104. HENKEL & CIE GmbH.
105. HERAEUS GmbH.
106. HOPPE UND KROOSS GmbH.
107. HOESCH A.G.
108. HURTH MASCHINEN- UND ZAHNRADFABRIK
109. IBM DEUTSCHLAND INTERNATIONALE BÜROMASCHINEN GESELLSCHAFT mbH.
110. INDUSTRIE- UND HANDELSKAMMER, WIESBADEN
111. INDUSTRIE-WERKE KARLSRUHE A.G.
112. JAGEN-WERKE A.G.
113. JENAER GLASWERK SCHOTT & GEN.
114. JUNGHANS GmbH.
115. JUNKER & RUH GmbH.
116. JUNKERS & CO. GmbH.
117. KANNEGIESSER & CO.

(Germany, Fed. Rep./Allemagne, Rép. féd.)

118. KERAMCHEMIE
119. KIENZLE APPARATE GmbH.
120. KIENZLE ÜHRENFABRIKEN GmbH.
121. KLEIN, SCHANZLIN & BECKER A.G.
122. KLÖCKNER-HUMBOLDT-DEUTZ A.G.
123. KNOLL A.G.
124. KOENIG & BAUER A.G.
125. KRAUS-MAFFEI-IMPERIAL GmbH.
126. KRAUS-MAFFEI A.G.
127. KRUPS ELEKTROGERÄTE- UND WAAGENFABRIK
128. KUGELFISCHER GEORG SCHÄFER & CO.
129. KURT HERBERTS & CO.
130. LEMMERZ-WERKE GmbH.
131. LENKRADWERK GUSTAV PETRI A.G.
132. LINDE A.G. WERKSGRUPPE GÜLDNER ASCHAFFENBURG
133. LINDE A.G. WERKSGRUPPE MÜNCHEN
134. LOEWE PUMPENFABRIK GmbH.
135. LOHMANN K.G.
136. LOSENHAUSENWERK
137. LUWA GmbH.
138. MAHLE KOMM.-GES.
139. MARGARINE-UNION GmbH.
140. MASCHINENFABRIK AUGSBURG-NÜRNBERG A.G.
141. MASCHINENFABRIK B. MAIER K.G.
142. MASCHINENFABRIK JOHANNISBERG GmbH.
143. MASCHINENFABRIK LORENZ A.G.
144. MASCHINENFABRIK WEINGARTEN A.G.
145. MASSEY-FERGUSON GmbH.
146. MATRA WERKE GmbH.
147. MERCK A.G.

(Germany, Fed. Rep./Allemagne, Rép. féd.)

148. MERO
149. METALLGESELLSCHAFT A.G.
150. MEYER & SCHABEDISSEN
151. MIELE-WERKE
152. MOTOREN-WERKE MANNHEIM A.b.
153. MÜLLER MASCHINENFABRIK
154. NEFF-WERKE GmbH.
155. NIEDERSÄCHSISCHE KUNSTSTOFF GmbH.
156. NORDDEUTSCHE MENDE RUNDfunk K.G.
157. NORDDEUTSCHE SALINEN GmbH.
158. NORDMILCH GmbH.
159. PASSAVANT-WERKE
150. PFAUDLER-WERKE A.G.
151. PHILIPS PATENTUERWALTUNG GmbH.
152. PHOENIX GUMMIWERKE A.G.
153. PREH, ELEKTROFEINMECHANISCHE WERKE
154. PRONTOR-WERK ALFRED GAUTHIER GmbH.
155. RASCHIG, DR. F., GmbH.
156. RASSELSTEIN A.G.
157. RASSPE SÖHNE
158. REIMERS-GETRIEBE K.G.
159. RHEINISCHE KALKSTEINWERKE GmbH.
160. RHEINISCHE SCHMIRGEL WERKE GmbH.
161. RHEINISCHE STAHLWERKE
162. RHEINSTAHL EGGERS-KEHRHAHN GmbH.
163. RHEINSTAHL HANOMAG A.G.
164. RHEINSTAHL HÜTTENWERKE A.G.
165. RINGSDORFF WERKE GmbH.
166. RITTER A.G.
167. ROBERT BOSCH GmbH. STUTTGART
168. RÖCHLING'SCHE EISEN- UND STAHLWERKE GmbH.

(Germany, Fed. Rep./Allemagne, Rép. féd.)

169. RODENSTOCK OPTISCHEN WERKE
170. RODI & WIENENBERGER A.G.
171. ROLAND OFFSET MASCHINENFABRIK FABER UND SCHLEICHER A.G.
172. ROHDE & SCHWARZ
173. ROWENTA METALLWARENFABRIK GmbH.
174. RÜTGERSWERKE UND TEERVERWERTUNG A.G.
175. SAARBERGWERKE A.G.
176. SABA GmbH.
177. SALZGITTER GHEMIE GmbH.
178. SCHAEFFLER OHG
179. SCHENCK MASCHINENFABRIK GmbH.
180. SCHERING A.G.
181. SCHIESS A.G.
182. SCHLAFHORST & CO.
183. SCHNELLPRESSENFABRIK A.G. HEIDELBERG
184. SCHNELLPRESSENFABRIK FRANKENTHAL ALBERT & CIE A.G.
185. SCHOLVEN-CHEMIE A.G.
186. SCHÜCHTERMANN & KREMER-BAUM A.G.
187. SCHUMAG-SCHUMACHER METALLWERKE GmbH.
188. SCHUNK & EBE GmbH.
189. SENNHEISER ELEKTRONIC
190. SIEMAG SIEGENER MASCHINENBAU GmbH.
191. SIEMENS & HALSKE A.G.
192. SIEMENS-SCHUCKERTWERKE A.G.
193. SIEMENS-REINIGER-WERKE A.G.
194. SKF KUGELLAGERFABRIKEN GmbH.
195. STAHL- UND RÖHRENWERK REISHOLZ GmbH.
196. STANDARD-MESSO DUISBERG
197. STOCKO METALLWARENFABRIKEN
198. STREBELWERK GmbH.

(Germany, Fed. Rep./Allemagne, Rép. féd.)

199. TECHNO-CHEMIE KESSLER & CO. GmbH.
200. TELDIX LUFTFAHRT-AUSRÜSTUNGS GmbH.
201. TELEFONBAU UND NORMALZEIT LEHNER & CO.
202. TELEFUNKEN A.G.
203. TITTEL & CO METZWERKZEUGFABRIK
204. TH. GOLDSCHMIDT A.G.
205. VARTA A.G.
206. VDO TACHOMETER WERKE ADOLF SHINDLING GmbH.
207. VEMAG VERDENER MASCHINEN- UND APPARATEBAU GmbH.
208. VEREINIGTE ALUMINIUM-WERKE A.G.
209. VEREINIGTE GLANZSTOFF-FABRIKEN A.G.
210. VEREINIGTE KESSELWERKE A.G.
211. VEREINIGTE PAPIERWERKE
212. VOLKSWAGENWERK AKTIENGESELLSCHAFT
213. VOLLMANN & SCHMELZER
214. VON DEYLEN & SÖHNE ZÜNDHOLZFABRIK
215. VORWERK & CO.
216. WALTHER BÜROMASCHINEN GmbH.
217. WAYSS & FREYTAG K.G.
218. WELLA A.G.
219. WERKZEUGMASCHINENFABRIK GILDEMEISTER & CO. A.G.
220. WERNER & PFLEIDERER
221. WESER A.G.
222. WESTINGHOUSE BREMSEN- UND APPARATEBAU GmbH.
223. WESTFÄLISCHE METALL INDUSTRIE K.G.
224. WIBAU WESTDEUTSCHE INDUSTRIE- UND STRASSENBAUMASCHINEN GmbH.
225. WILHELM HARTING, Werk für Elektrotechnik und Mechanik
226. WIELAND-WERKE A.G.
227. WINDMÖLLER & HÖLSCHER
228. WILLIAM PRYM-WERKE K.G.
229. WOHLLENBERG K.G.

(Germany, Fed. Rep./Allemagne, Rép. féd.)

230. WOLFF & CO. A.G.
231. WUPPERMANN GmbH.
232. ZAHNRADFABRIK FRIEDRICHSHAFEN A.G.
233. ZIEMANN GmbH.
234. ZINSER TEXTILMASCHINEN GmbH.
235. ZSCHIMMER & SCHWARTZ
236. ZÜNDMETALL-VERKAUFS GmbH.

Agents/Agents de brevets

1. BUNKE Dipl. Ing. Max
2. CLAESSEN Dipl. Ing. Heinz
3. CONRADT Dipl. Ing. Joachim
4. DELIUS & SÖHNE
5. EICHENBERG Dr. Ing.
6. FEDER Dr. Heinz
7. FINK Dipl. Ing. H.
8. FISCHER Dipl. Ing. A. H.
9. FRANKHAUSER Dr. Ing. G. F.
10. FRÜHBUSS Dipl. Chem. Dr. H.
11. FUNK Alfred
12. GILLESSEN Josef L.
13. GRESSENICH Gustav
14. GROENING Dipl. Ing. Hans W.
15. HANSMANN Georg
16. HAUPTMANN Kurt
17. HAUSER Carl H.
18. HEIM Willi
19. HÖGER Dr. Ing.
20. HOLZHÄUSER Dr. Ing.
21. JOOSS Helmut
22. JURID WERKE GmbH.

(Germany, Fed. Rep./Allemagne, Rép. féd.)

23.	KEHL,	Dipl. Ing. W.
24.	KNEFEL	Dipl. Matr. Siegfried
25.	KÖCHLING	Dipl. Ing. Conrad
26.	KÜHNEMANN	Dipl. Ing. E.
27.	LORENZ	Willy
28.	LOUIS	Dr. Ing. M.
29.	MEINKE	Dipl. Ing.
30.	MENTZEL	Dr. A.
31.	MULLER-BORE	Dr.
32.	PASTOR	Dr. Josef
33.	PETERSON	Dipl. Ing.
34.	RADT	Herr
35.	RIEDER	Dr.
36.	SCHERRMANN	Dipl. Ing. W.
37.	SCHLIEPHACKE	Dipl. Ing. H.
38.	SCHNIEDER	Dr. M.
39.	SCHUMACHER	Heinz H.
40.	SCHUMACHER	Martin
41.	SPIEDEL	Pat. Ing. Eberhardt
42.	STEIN	Pat.-und Zivilingenieur F.
43.	von KREISLER	Dr. Ing.
44.	von UEXKÜLL	Dr.
45.	VOIGT	Dipl. Ing. Karl
46.	WALTER	Dipl. Ing. W.
47.	WEICKMANN und FINCKE	
48.	WETZEL	Dr.
49.	WIEGAND	Dr. E.
50.	WILLRATH	Dr.
51.	WOLFF	Dr. Ing.
52.	WUESTHOFF	Dr. Ing. F.
53.	ZIPP	Carl

ITALY/ITALIEIndustry/Industrie

1. ALITALIA
2. ANSALDO S.p.A.
3. BOMBRINI PARODI-DELFINO
4. CANTIERI RIUNITI DELL'ADRIA
5. C. N. E. N.
6. EDISON S.p.A.
7. FARMACEUTICI MIDY
8. FARMACEUTICI ITALIA-GRUPPO BREVETTI
9. FARMOCHIMICA CUTOLO-CALOSI S.p.A.
10. LEPETIT S.p.A.
11. LORO & PARISINI S.p.A.
12. MANIFATTURE COTONIERE S.p.A.
13. MONTE AMIATA S.M.p.A.
14. MONTECATINI
15. MOTTA S.p.A.
16. OLIVETTI & C. S.p.A.
17. PIERREL S.p.A.
18. PIRELLI S.p.A.
19. SANAC S.p.A.
20. SAIVO S.p.A.
21. SNAM PROGETTI S.p.A.
22. Società GENERALE DI TELEFONIA ED ELETTRONICA S.p.A.
23. Società ITALIANA TELECOMUNICAZIONI SIEMENS S.p.A.
24. Società FINANZIARIA MECCANICA "FINMECCANICA"
25. TERNI INDUSTRIE CHIMICHE S.p.A.
26. ZAMBON S.p.A.

Agents/Agents de brevets

1. AGENZIA ITALIANA BREVETTI E MARCHI
2. APRA Dipl. Ing. Dr. Juris.
3. BENINCASA Avv. Gabriele

(Italy/Italie)

- | | | |
|-----|---------------------------|------------------|
| 4. | BERTINI-TOZZI | Dr. Ing. |
| 5. | FUMERO | Ing. F. E. |
| 6. | GALLETTI | Dott. Vettor |
| 7. | GIAMBROCONO | Ing. A. |
| 8. | GUZZI, RAVIZZA & C. | |
| 9. | JARACH | Ing. A. |
| 10. | MARANGONI | Avv. Luigi |
| 11. | PASSERINI | Dr. Geom. A. |
| 12. | PINNA | Dott. Mario |
| 13. | SALA | Avv. Guiseppe |
| 14. | Società ITALIANA BREVETTI | |
| 15. | U. P. I. T. | |
| 16. | VILLANI | Renato |
| 17. | ZINI | Ing. Aliessandro |

JAPAN/JAPONIndustry/Industrie

1. NIPPON ELECTRIC CO. LTD.
2. NIPPON KAYAKU CO. LTD.
3. SHIN-ET SU CHEMICAL INDUSTRY CO. LTD.
4. SONY CORPORATION

LUXEMBOURG

1. SERVICE DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE

Industry/Industrie

1. ARBED (Aciéries Réunies de Burbach-Eich-Dudelange)

Agents/Agents de brevets

1. de MUYSER Alfred

THE NETHERLANDS/PAYS-BAS

1. THE NETHERLANDS PATENT OFFICE
2. IPRO (INTERNATIONAL PATENT RESEARCH OFFICE)

Industry/Industrie

1. ALGEMENE KUNSTZIJDE UNIE N.V.
2. BILLITON MAATSCHAPPIJ N.V.
3. BROCADES-STHEEMAN & PHARMACIA
4. BRONSWERK-FYENOORD N.V.
5. IBM NEDERLAND N.V.
6. KONINKLIJKE NEDERLANDSCHE ZOUTINDUSTRIE N.V.
7. ORGANON N.V.
8. PHILIPS GLOEILAMPENFABRIEKEN N.V.
9. REACTOR CENTRUM NEDERLAND
10. SHELL INTERNATIONAL RESEARCH MAATSCHAPPIJ N.V.
11. STAATSMIJNEN IN LIMBURG
12. UNILEVER N.V.

Agents/Agents de brevets

1. de WIT
2. van EXTER
3. VEREENIGDE OCTROOIBUREAUX

NORWAY/NORVEGEIndustry/Industrie

1. CHRISTIANIA SPIGERVERK
2. NORSK HYDRO-ELEKTRISK KVAELSTOFAKTIESELSKAB
3. RADIOFABRIKANTENES PATENTKONTOR
4. STUDIESELSKAPET FOR NORSK INDUSTRI

(Norway/Norvège)

Agents/Agents de brevets

1. COLLETT & CO.

SOUTH AFRICA/AFRIQUE DU SUD

Government/Gouvernement

1. ATOMIC ENERGY BOARD
2. NATIONAL INSTITUTE FOR METALLURGY

Industry/Industrie

1. AFRICAN EXPLOSIVES AND CHEMICAL INDUSTRIES LTD.
2. S.A. COAL, OIL AND GAS CORPORATION LTD.

SPAIN/ESPAGNE

Agents/Agents de brevets

1. SUÑOL Dr. Ing. M. Curell
2. VELASCO Manuel Diaz

SWEDEN/SUEDE

Industry/Industrie

1. AGA AKTIEBOLAG
2. ALLMÄNNA SVENSKA ELEKTRISKA AKTIEBOLAGET
3. ARENCO AKTIEBOLAG
4. ASEA
5. A.B. ASTRA
6. ATLAS COPCO A.B.
7. A.B. ATOMENERGI
8. AKTIEBOLAGET BOFORS
9. ELEKTRISKA SVETSNINGS AKTIEBOLAGET

(Sweden/Suède)

10. A.B. ELECTROLUX
11. FÖRSVARETS CIVILFÖRVALTNING
12. A.B. HÄGGLUND AND SONER
13. HUSGVARNA VAPENFABRIKS AKTIEBOLAG
14. INDUSTRIKEMISKA A.B.
15. A.B. KADI
16. A.B. KARLSTADS MEKANISKA WERKSTAD
17. KOCKUM PRODUKT PLANERING A.B.
18. LUMALAMPAN A.B.
19. MO OCH DOMSJÖ A.B.
20. AKTIEBOLAGET PHARMACIA
21. PRIPP-BRYGGERIerna A.B.
22. SAAB AKTIEBOLAG
23. SANDVIKENS JERNVERKS A.B.
24. AKTIEBOLAGET SCANIA-VABIS
25. SVENSKA CELLULOSA AKTIEBOLAGET
26. SVENSKA OLJESLAGERI A.B.
27. SVENSKA TÄNDSTICKS A.B.
28. TELEFONAKTIEBOLAGET L. M. ERICSSON
29. A.B. TETRA PAK

Agents/Agents de brevets

1. PATENTBYRÅN A. W. ANDERSON
2. DR. LUDWIG BRANN PATENTBYRÅ
3. ALFONS HEDBERGS PATENTBYRÅ
4. LANDEBORG Ing. Lars
5. SVEN LORENZ A.B.
6. SIEBMANNS Ing. H.
7. A.B. STOCKHOLMS PATENTBYRÅ

SWITZERLAND/SUISSE

Industry/Industrie

1. AUTOPHON S.A.
2. GEBRÜDER BÜHLER
3. CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE
4. CIBA AKTIENGESELLSCHAFT
5. DURAND UND HUGUENIN A.G.
6. GEORG FISCHER AKTIENGESELLSCHAFT
7. J. R. GEIGY S.A.
8. HEBERLEIN & CIE S.A.
9. F. HOFFMAN-LA ROCHE & CIE S.A.
10. KNORR-NÄHRMITTEL AKTIENGESELLSCHAFT
11. LA NATIONALE S.A.
12. LANDIS & GYR A.G.
13. LONZA S.A.
14. MASCHINENFABRIK OERLIKON
15. MASCHINENFABRIK RIETER A.G.
16. MASCHINENFABRIK RUTI A.G.
17. MICAFIL A.G.
18. MOSER-GLASER & CIE S.A.
19. ROHNER A.G.
20. SAIA S.A.
21. H. SCHELLING c/o S.I.G.
22. SCHWEIZERISCHE ALUMINIUM A.G.
23. S.A. DES ATELIERS DE SECHERON
24. SIKA INTERNATIONAL
25. Société des COMPTEURS DE GENEVE
26. Société de la VISCOSE SUISSE
27. Société GENEVOISE D'INSTRUMENTS DE PHYSIQUE
28. SOPHARMA S.A.
29. SPRECHER & SCHUH S.A.
30. GEBRÜDER SULZER AKTIENGESELLSCHAFT

(Switzerland/Suisse)

31. TAVARO S.A.
32. THERMA A.G.
33. TOBLER & CO. A.G.
34. VELCRO S.A.
35. DR. A. WANDER S.A.
36. ZELLWEGER S.A.

Agents/Agents de brevets

1. AMMAN & CO.
2. BOVARD & CIE
3. CATTANEO, ARDIN & CIE
4. DERIAZ, KIRKER & CIE
5. EDER & CIE
6. FILLINGER Dipl. Ing. Dr. Peter
7. CABINET FLESCH
8. HENRIKSEN Ernst
9. HUNZIKER Jean
10. ISLER Dipl. Ing. Fritz
11. MICHELI & FILS Jacques
12. RACHELLI Ing. A.
13. ROBERT Jean S.
14. TROESCH Dr. Ing. Hans A.

UNITED KINGDOM/ROYAUME UNI

Government/Gouvernement

1. MINISTRY OF TECHNOLOGY
2. NATIONAL COAL BOARD
3. THE GAS COUNCIL

(United Kingdom/Royaume Uni)

Libraries/Bibliothèques

1. BELFAST CITY LIBRARIES
2. BIRMINGHAM COMMERCIAL LIBRARY
3. NOTTINGHAM PUBLIC LIBRARIES

Industry/Industrie

1. ALBRIGHT & WILSON LTD.
2. AMP INC.
3. BAKER PERKINS HOLDINGS LTD.
4. BARKER, BRETTELL & DUNCAN
5. BEECHAM RESEARCH LABORATORIES
6. B. P. TRADING LTD.
7. BRISTOL SIDDELEY ENGINES LTD.
8. BRITISH AMERICAN TOBACCO LTD.
9. BRITISH GLASS INDUSTRY RESEARCH ASSOCIATION
10. BRITISH HYDROMECHANICS RESEARCH ASSOCIATION
11. BRITISH IRON AND STEEL RESEARCH ASSOCIATION
12. BRITISH LEATHER MANUFACTURES RESEARCH ASSOCIATION
13. BRITISH SHIP RESEARCH ASSOCIATION
14. BRITISH TITAN PRODUCTS CO. LTD.
15. BRITISH UNITED SHOE MACHINERY CO. LTD.
16. BRITISH WELDING RESEARCH ASSOCIATION
17. C. A. PARSONS & CO. LTD.
18. COLT VENTILATION AND HEATING LTD.
19. COTTON SILK AND MAN-MADE FIBRES RESEARCH ASSOCIATION
20. COURTAULDS LTD.
21. DISTILLERS CHEMICAL AND PLASTICS LTD.
22. DISTILLERS CHEMICAL AND PLASTICS LTD.
23. ELECTRICAL AND MUSICAL INDUSTRIES LTD.
24. ELLIOTT-AUTOMATION LTD.
25. ENGLISH SEWING LTD.

(United Kingdom/Royaume Uni)

26. ESSO RESEARCH & ENGINEERING CO.
27. ESSO RESEARCH SERVICES LTD.
28. FORD MOTOR COMPANY LTD.
29. FULMER RESEARCH INSTITUTE
30. G. CLANCEY LTD.
31. GUINNESS SON & CO. (PARK ROYAL LTD.)
32. HOSIERY AND ALLIED TRADES RESEARCH ASSOCIATION
33. ICI AGRICULTURAL DIVISION
34. ICI FIBRES LTD. (HARROGATE)
35. ICI FIBRES LTD. (PONTYPOOL)
36. ICI HEAVY ORGANIC CHEMICALS DIVISION
37. ICI JEALOTT'S HILL RESEARCH STATION
38. ICI MOND DIVISION
39. ICI NEWTON WORKS
40. ICI PAINTS DIVISION
41. ICI PHARMACEUTICALS DIVISION
42. ICI PLASTICS DIVISION
43. IMPERIAL METAL INDUSTRIES (KYNOCHE) LTD.
44. IMPERIAL TOBACCO CO.
45. INTERNATIONAL COMPUTERS AND TABULATORS LTD.
46. INTERNATIONAL NICKEL LTD.
47. J. & P. COATS LTD.
48. JOHN WYETH & BROTHER LTD.
49. KLINGER MANUFACTURING CO. LTD.
50. KODAK LTD.
51. LAMSON INDUSTRIES LIMITED
52. MARCONI LTD.
53. MIDLAND SILICONES LTD.
54. MONSANTO CHEMICALS LTD.
55. MORRIS MOTORS LIMITED
56. NORTHERN RESEARCH & ENGINEERING CORPORATION

(United Kingdom/Royaume Uni)

57. PAINT RESEARCH ASSOCIATION
58. PFIZER LTD.
59. RANK ORGANISATION LTD.
60. RUBBER AND PLASTICS RESEARCH ASSOCIATION
61. SCOTTISH AGRICULTURAL INDUSTRIES LTD.
62. SIMON-CARVES LTD.
63. SIRA
64. SMITH KLINE & FRENCH LABORATORIES LTD.
65. SPERRY GYROSCOPE CO. LTD.
66. STANDARD TELEPHONES & CABLES LTD.
67. U. K. A. E. A.
68. WELWYN HALL RESEARCH ASSOCIATION
69. WESTINGHOUSE BRAKE & SIGNAL COMPANY LTD.
70. WOLL INDUSTRIES RESEARCH ASSOCIATION
71. YARSLET RESEARCH LABORATORIES LTD.

Agents/Agents de brevets

1. ABEL AND IMRAY
2. ANDREWS AND BYRNE
3. ASHTON AND CO. A. A.
4. AXE & CO. Edwin C.
5. BECK, GREENER & CO.
6. BENNETT & CO. J.
7. BREWER & SON
8. BOULT, WADE & TENNANT
9. CAMBRIDGE CONSULTANTS LTD.
10. DAKER H. H., Esq.
11. DEHN & CO. Frank B.
12. E. R. A. PATENTS LTD.
13. ERIC PATTEN AND CLARKSON
14. FITZPATRICK & CO. H. D.
15. FORRESTER, KETLEY & CO.

(United Kingdom/Royaume Uni)

16. FUERY & CO. Geo.
17. GALLAFENT & CO.
18. GEE & CO.
19. HASELTINE, LAKE & CO.
20. JENKINS & CO. R. G. C.
21. JENSEN & SON
22. KEMP & CO. J. A.
23. MATHYS & SQUIRE
24. NEWBURN ELLIS & CO.
25. MILLER & CO. J.
26. OWDEN O'BRIEN & SON J.
27. POOLE & CO. A.
28. REDDIE & GROSE
29. THORNTON & CO. A. A.
30. WALFORD AND HARDMAN BROWN
31. WILLIAMSON E., Esq.

UNITED STATES OF AMERICA
ETATS UNIS D'AMERIQUE

Industry/Industrie

1. ADAMS ELECTRONICS INC.
2. ADDRESSOGRAPH MULTIGRAPH CORPORATION
3. AIR LOGISTICS CORPORATION
4. ALLEN BRADLEY COMPANY
5. ALLIED CHEMICAL CORPORATION
6. ALUMINUM COMPANY OF AMERICA
7. AMCHEM PRODUCTS INC.
8. AMERCON CORPORATION
9. AMERICAN CYNAMID COMPANY
10. AMERICAN SEATING COMPANY

(United States of America/Etats Unis d'Amérique)

11. AMICON CORPORATION
12. AMP INC.
13. AMSTED INDUSTRIES INC.
14. ANACONDA WIRE AND CABLE COMPANY
15. ANDERSON COMPANY
16. APPLIED PHYSICS CORPORATION
17. ARCHER DANIELLS MIDLAND COMPANY
18. ARGUS CHEMICAL CORPORATION
19. ATLANTIC RESEARCH CORPORATION
20. ATLANTIC RICHFIELD COMPANY
21. ATLAS CHEMICAL INDUSTRIES INC.
22. AVCO CORPORATION
23. BABCOCK AND WILCOX COMPANY
24. BADGER COMPANY INC.
25. BASIC VEGETABLE PRODUCTS INC.
26. BAXTER LABORATORIES INC.
27. BELL AND HOWELL COMPANY
28. BELOIT CORPORATION
29. MATTHEW BENDER AND COMPANY
30. BETHLEHEM STEEL CORPORATION
31. BLAW-KNOX COMPANY
32. BORG-WARNER CORPORATION
33. BUDD COMPANY
34. BURGESS BATTERY COMPANY
35. BURNDY CORPORATION
36. BURROUGHS CORPORATION
37. CALIFORNIA PORTLAND CEMENT COMPANY
38. CALUMET AND HECLA INC.
39. CAMBRIDGE THERMIONICS CORPORATION
40. CARRIER CORPORATION
41. CARTER-WALLACE INC.

(United States of America/Etats Unis d'Amérique)

42. CATERPILLAR TRACTOR COMPANY
43. CHANDLER EVANS INC.
44. CHEMETRON CORPORATION
45. CHEMSTRAND COMPANY
46. CHEVRON RESEARCH COMPANY
47. CHUETT, PEABODY AND COMPANY INC.
48. CLARK EQUIPMENT COMPANY
49. CLEVITE CORPORATION
50. COLLINS RADIO COMPANY
51. COLUMBIAN CARBON COMPANY
52. COMPO SHOE MACHINERY CORPORATION
53. CONSOLIDATED ELECTRODYNAMICS CORPORATION
54. CONTINENTAL OIL CO.
55. CORNING GLASS WORKS
56. CORN PRODUCTS COMPANY
57. CROMPTON AND KNOWLES CORPORATION
58. CROWN ZELLERBACH CORPORATION
59. CUTLER-HAMMER INC.
60. DANA CORPORATION
61. DAVEY COMPRESSOR COMPANY
62. DEERE AND COMPANY
63. DIAMOND ALKALI COMPANY
64. DIAMOND POWER SPECIALTY CORPORATION
65. DOW CHEMICAL COMPANY
66. DOW CORNING CORPORATION
67. DRAPER CORPORATION
68. DRESSER INDUSTRIES INC.
69. DREW CHEMICAL CORPORATION
70. E. I. DU PONT DE NEMOURS AND COMPANY
71. DYMO INDUSTRIES INC.

(United States of America/Etats Unis d'Amérique)

72. EASTMAN KODAK COMPANY
73. FRANK W. EGAN AND COMPANY
74. EMERSON ELECTRIC COMPANY
75. ESSO RESEARCH AND ENGINEERING COMPANY
76. ETHYL CORPORATION
77. FAIRCHILD CAMERA AND INSTRUMENT CORPORATION
78. FARM AND MEADOW
79. FIRESTONE TIRE AND RUBBER COMPANY
80. FMC CORPORATION
81. FORD TRACTOR DIVISION
82. FRIDEN INC.
83. GENERAL ANILINE AND FILM CORPORATION
84. GENERAL ELECTRIC COMPANY
85. GENERAL MOTORS CORPORATION
86. GENERAL PRECISION INC.
87. GENERAL SIGNAL CORPORATION
88. GENERAL TELEPHONE AND ELECTRONICS INTERNATIONAL INC.
89. GENERAL TIRE AND RUBBER COMPANY
90. GILLETTE COMPANY
91. GLIDDEN COMPANY
92. GOULD-NATIONAL BATTERIES INC.
93. GRAFLEX INC.
94. GRANVILLE-PHILLIPS COMPANY
95. GRINNELL CORPORATION
96. GULF OIL CORPORATION
97. HARBISON-WALKER REFRACTORIES COMPANY
98. HARRIS-INTERTYPE CORPORATION
99. HARSHAW CHEMICAL COMPANY
100. HEWITT-ROBINS
101. HOERNER-WALDORF CORPORATION

(United States of America/Etats Unis d'Amérique)

102. HONEYWELL INC.
103. HOOKER CHEMICAL CORPORATION
104. HOOVER COMPANY
105. HOUDRY PROCESS AND CHEMICAL COMPANY
106. J.M. HUBER CORPORATION
107. HUYCK CORPORATION
108. HYDROCARBON RESEARCH INC.
109. IBM CORPORATION
110. ILLINOIS TOOL WORKS INC.
111. INDUSTRIAL NUCLEONICS CORPORATION
112. INGERSOLL-RAND COMPANY
113. INTERCHEMICAL CORPORATION
114. INTERNATIONAL HARVESTER COMPANY
115. INTERNATIONAL PAPER COMPANY
116. IONICS INC.
117. JENN-AIR CORPORATION
118. KEARNEY AND TRECKER CORPORATION
119. KENDALL COMPANY
120. KIMBERLY-CLARK CORPORATION
121. KOEHRING COMPANY
122. KOPPERS COMPANY INC.
123. LEESONA CORPORATION
124. LEVER BROTHERS COMPANY
125. ELI LILLY AND COMPANY
126. LINK-BELT COMPANY
127. LITHO CHEMICAL AND SUPPLY COMPANY INC.
128. LITTON INDUSTRIES
129. LOCKHEED AIRCRAFT CORPORATION
130. LUBRIZOL CORPORATION
131. M AND T CHEMICALS INC.

(United States of America/Etats Unis d'Amérique)

133. MAGNAVOX COMPANY
134. MARATHON OIL COMPANY
135. MARBON CHEMICAL DIVISION OF BORG-WARNER CORPORATION
136. MARTIN-MARIETTA CORPORATION
137. MASSEY-FERGUSON INC.
138. MAUMEE CHEMICAL COMPANY
139. McCULLOUGH TOOL COMPANY
140. MEAD CORPORATION
141. MESTA MACHINE COMPANY
142. MIEHLE-GOSS-DEXTER INC.
143. MINNESOTA MINING AND MANUFACTURING COMPANY
144. MONROE INTERNATIONAL CORPORATION
145. MOORE BUSINESS FORMS INC.
146. MORTON INTERNATIONAL INC.
147. NATIONAL GYPSUM COMPANY
148. NATIONAL LEAD COMPANY
149. NATIONAL RESEARCH CORPORATION
150. NATIONAL STARCH AND CHEMICAL CORPORATION
151. NOPCO CHEMICAL COMPANY
152. NORTH AMERICAN AVIATION INC.
153. OLIN MATHIESON CHEMICAL CORPORATION
154. OWENS-ILLINOIS INC.
155. PENN CONTROLS INC.
156. PENNSALT CHEMICALS CORPORATION
157. PERSONS MAJESTIC MANUFACTURING COMPANY
158. PETRO-TEX CHEMICAL CORPORATION
159. CHARLES PFIZER AND COMPANY INC.
160. PHILADELPHIA QUARTZ COMPANY
161. PHILCO CORPORATION
162. PHILLIPS PETROLEUM COMPANY

(United States of America/Etats Unis d'Amérique)

163. PITNEY-BOWES INC.
164. POLAROID CORPORATION
165. POLLOCK PAPER COMPANY
166. JULES D. PORSCH AND ASSOCIATES
167. PROCTER AND GAMBLE COMPANY
168. PROCTER AND SCHWARTZ INC.
169. PUREX CORPORATION LTD.
170. RADIO CORPORATION OF AMERICA
171. RALSTON PURINA COMPANY
172. RED JACKET MANUFACTURING COMPANY
173. REEVES SOUNDCRAFT
174. REXALL CHEMICAL COMPANY
175. REX CHAINBELT INC.
176. REYNOLDS METALS COMPANY
177. R.J. REYNOLDS TOBACCO COMPANY
178. RICHARDSON-MERRELL INC.
179. RICHFIELD OIL CORPORATION
180. FRED T. ROBERTS AND COMPANY
181. ROBERTSHAW CONTROLS COMPANY
182. ROHM AND HAAS COMPANY
183. RONSON CORPORATION
184. SCOTT AND WILLIAMS INC.
185. SCOTT PAPER COMPANY
186. SHELL DEVELOPMENT COMPANY
187. SHERWIN-WILLIAMS COMPANY
188. SINGER COMPANY
189. SMITH, KLINE AND FRENCH LABORATORIES
190. SOCONY MOBIL OIL CO. INC.
191. SOUTHERN RESEARCH INSTITUTE
192. SPERRY RAND CORPORATION
193. SPRAGUE ELECTRIC COMPANY

(United States of America/Etats Unis d'Amérique)

194. SQUARE D COMPANY
195. A. E. STALEY MANUFACTURING COMPANY
196. STANDARD OIL COMPANY
197. STANDARD PRESSED STEEL COMPANY
198. STAUFFER CHEMICAL COMPANY
199. STERLING-WINTHROP RESEARCH INSTITUTE
200. STRUTHERS SCIENTIFIC AND INTERNATIONAL CORPORATION
201. TEKTRONIX INC.
202. G. H. TENNANT COMPANY
203. TENNECO CHEMICALS INC.
204. TEXACO INC.
205. TEXAS INSTRUMENTS INC.
206. TIDEWATER OIL COMPANY
207. TOLEDO SCALE CORPORATION
208. TORRINGTON MANUFACTURING COMPANY
209. TRANE COMPANY
210. UNION CARBIDE CORPORATION
211. UNION OIL COMPANY OF CALIFORNIA
212. UNION TANK CAR COMPANY
213. UNITED AIRCRAFT CORPORATION
214. UNITED SHOE MACHINERY CORPORATION
215. UNITED STATES BORAX RESEARCH CORPORATION
216. UNIVIS INC.
217. V-M CORPORATION
218. VERNAY LABORATORIES INC.
219. VICTOR BUSINESS MACHINES COMPANY
220. WALL COLMONOY CORPORATION
221. WARNER-LAMBERT PHARMACEUTICAL COMPANY
222. WEATHERHEAD COMPANY
223. WESTERN COMPANY
224. WESTERN ELECTRIC COMPANY

(United States of America/Etats Unis d'Amérique)

225. WESTERN EQUITIES INC.
226. WESTERN UNION TELEGRAPH COMPANY
227. WESTINGHOUSE ELECTRIC CORPORATION
228. WEYERHAEUSER COMPANY
229. WISCONSIN ALUMNI RESEARCH FOUNDATION
230. XEROX CORPORATION
231. ZENITH RADIO CORPORATION

U.S. Attorneys/Conseillers en matière de brevets

1. ALBERI Richard P.
2. ARNOLD AND ROYLANCE
3. ARTHUR, DRY, KALISH, TAYLOR AND WOOD
4. BAIR, FREEMAN AND MOLINARE
5. BOROVOY Roger S.
6. BRUMBAUGH, FREE, GRAVES AND DONOHUE
7. BURNS, DOANE, BENEDICT, SWECKER AND MATHIS
8. CARPENTER, KINNEY AND COULTER
9. CHALFIN Norman L.
10. CHRISTIE, PARKER AND HALE
11. COFFEE Wendell
12. COLLARD AND COLLARD
13. CROWLEY Richard P.
14. DAVIS, HOXIE, FAITHFULL AND HAPGOOD
15. DORSEY, OWEN, MARQUART, WINDHORST AND WEST
16. DUNLOP AND LANEY
17. FISHER, CHRISTEN, SABOL AND CALDWELL
18. FISH, RICHARDSON AND NEAVE
19. FRIEDMAN Norman
20. FRYER, TJENSOOLD, FEIX AND PHILLIPS
21. HAUKE, KRASS AND GIFFORD

(United States of America/Etats Unis d'Amérique)

22. HOCHWALD Fritz G.
23. KIDDER Herbert E.
24. KINGSLAND, ROGERS, EZELL, EILERS AND ROBINS
25. LABOMBARDE Raymond A.
26. MACK Gordon C.
27. MARKS AND CLERK
28. McCABE Edward T.
29. McDOUGAL, HERSH, SCOTT AND LADD
30. McLEAN, MORTON AND BOUSTEAD
31. NEWTON, HOPKINS, JONES AND ORMSBY
32. OWEN AND OWEN
33. PENNIE, EDMONDS, MORTON, TAYLOR AND ADAMS
34. ROBERTS, CUSHMAN AND CROVER
35. ROSS Karl F.
36. SHILLER AND PANDISCIO
37. SCHRAMM Frederic B.
38. CELLERS William Douglas
39. SIMMONS, PERRINE, ALBRIGHT AND ELLWOOD
40. SPENSLEY AND HORN
41. SUGHRUE, ROTHWELL, MION, ZINN AND MACPEAK
42. THEIN Tab T.
43. WHITTEMORE, HULBERT AND BELKNAP
44. WOLDER Stanley
45. ZABEL, BAKER, YORK, JONES AND DITHMAR

U.S.S.R./U.R.S.S.

Government/Gouvernement

1. STATE COMMITTEE FOR INVENTIONS AND DISCOVERIES OF THE U.S.S.R.

A N N E X E V

L'Institut international des Brevets a élaboré les estimations suivantes de services groupés de la façon indiquée ci-après (les pourcentages se réfèrent au revenu total estimé) :

	A		B		C	
	Rapports individuels		Services courants d'information		Rapports hebdomadaires	Totaux
"Famille" de brevets	A(1)	13.2%	B(1)	11.8%	-	25 %
Classification	A(4)	18.9%	B(5)	16.9%	-	35.8%
Statut juridique	-	-	B(2)	7.6%	-	7.6%
Déposant, breveté inventeur	A(2)	12.6%	B(3)	11.2%	-	23.8%
	A(3)		B(4)			
Rapports hebdomadaires	-	-	-	-	7.8%	7.8%
Totaux		44.7%		47.5%	7.8%	100.0%